

La Minerve

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

VOL XXXI

MONTREAL, BAS-CANADA, MARDI MATIN 26 JUILLET 1859

No. 120.



MONTREAL COFFIN STORE
Le Soussigné informe le Public qu'il fait de grandes réductions dans ses prix. Par l'agrandissement de son établissement, et la manière dont il est conduit, tout ce qu'il renferme est tenu au supérieur à tout autre.
Parmi les améliorations apportées, il a introduit un NOUVEAU CERCEUIL (PATENT AIR-TIGHT COFFIN) bien supérieur à tout ce qui a été inventé jusqu'à ce jour, et qui peut se déposer soit en terre ou dans une eau, et servir à la translation et préserver le corps de la décomposition. Le prix est modéré pour ce qui est en métal.
Le propriétaire pourrait envoyer nombre de certificats et d'expressions publiques quant à la supériorité de ces articles, et cela des hommes de science, des médecins et des familles les plus respectables de cette ville.
Dans ces malheureuses occasions, chacun trouvera son avantage en allant à l'établissement de
JOSEPH WRAY,
RUE ST. LAURENT.

Bureau de Poste,
MONTREAL 20 Juin 1857
ARRIVÉE ET DEPART DES MALLE DE MONTREAL.

DIRECTIONS	HEURES
ALBANY	10 h 30 m
ALBANY	11 h 30 m
ALBANY	12 h 30 m
ALBANY	13 h 30 m
ALBANY	14 h 30 m
ALBANY	15 h 30 m
ALBANY	16 h 30 m
ALBANY	17 h 30 m
ALBANY	18 h 30 m
ALBANY	19 h 30 m
ALBANY	20 h 30 m
ALBANY	21 h 30 m
ALBANY	22 h 30 m
ALBANY	23 h 30 m
ALBANY	24 h 30 m
ALBANY	25 h 30 m
ALBANY	26 h 30 m
ALBANY	27 h 30 m
ALBANY	28 h 30 m
ALBANY	29 h 30 m
ALBANY	30 h 30 m

J. W. DEMERS
MARCHAND COMMISSION, MONTREAL
Rue Montcalm, près du bord de l'eau.
Pour Planches, Madriers, Collets, Bois de corde et de la brigue, etc., on peut venir au Quai ou à 290, Citec.
Montreal, 18 avril 1858.

PERLATS POUR PLANCHER
Différents patrons
Y compris ceux de la manufacture célèbre de "Flors" coupés dans les grandeurs voulues à l'établissement de Tapis de Montreal.
31 & 33 RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER
Par verges, de toutes descriptions et en ÉTOILES

VELOUTES, TAPISSERIES, ET DE BRUSSELS
Sortis de l'établissement sans rival de "JOHN CROSSLEY & FILS"
Halifax, Angleterre.

L'Etablissement de Tapis de Montreal
31 & 33 Rue St. François-Xavier
Drappes, Matras pour portes et chassises Bures, Tapis pour escaliers, Nattes, Baguettes pour escaliers, Sacs de tapis.

UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT D'ETOFFES A RIDEAUX
A l'établissement de Tapis de Montreal
31 & 33 Rue St. François-Xavier

Les soussignés qui les premiers ont fait une spécialité à Montreal du **COMMERCE DE TAPIS** et après vingt-cinq ans d'expérience, durant lequel temps la représentation de leurs marchandises ont attiré la plus grande confiance de tous sur leur maison, ils invitent respectueusement le public de venir visiter les magnifiques dessins qu'ils ont importés.

LES BATEAUX-A-VAPEUR
Avec soie
Conditions libérales.
R. CAMPBELL & CO.
28 avril.—smk

ATELIER DE RELIEURS.
GUILBAULT & JANOTTE
Les Soussignés viennent d'ouvrir un ATELIER DE RELIURE dans la maison en face de la Librairie de MM. J. B. ROLLAND & FILS. Les nouvelles presses et outils dont ils sont pourvus les mettent en état d'exécuter toutes sortes de Reliures avec célérité et au plus bas prix possible.

MACHINES A EAUCHER
ET A RECOLTER
DE **B. P. PAIGE & CIE.**
EX appelant l'attention du Public Agricole à nos Machines célèbres et patentes bien connues pour travailler avec vitesse et netteté, avec les améliorations de 1859, nous le faisons avec plaisir, étant préparés à en fournir tant aux habitants du Bas que du Haut-Canada. Ils ont établi leur propre réputation, sont légers, faciles à manœuvrer, pas forts à labourer et à hercer sans trop peser sur le cou des chevaux, et ne sont pas sujettes à être en mauvais ordre.—La vitesse requise est bien connue, tant pour le labour que pour le semer, et de grains par jour, dix ou douze, humide ou sec, aussi bien que l'on pourra le faire avec une faux.

MACHINES A EAUCHER
ET A RECOLTER
DE **B. P. PAIGE & CIE.**
EX appelant l'attention du Public Agricole à nos Machines célèbres et patentes bien connues pour travailler avec vitesse et netteté, avec les améliorations de 1859, nous le faisons avec plaisir, étant préparés à en fournir tant aux habitants du Bas que du Haut-Canada. Ils ont établi leur propre réputation, sont légers, faciles à manœuvrer, pas forts à labourer et à hercer sans trop peser sur le cou des chevaux, et ne sont pas sujettes à être en mauvais ordre.—La vitesse requise est bien connue, tant pour le labour que pour le semer, et de grains par jour, dix ou douze, humide ou sec, aussi bien que l'on pourra le faire avec une faux.

MACHINES A EAUCHER
ET A RECOLTER
DE **B. P. PAIGE & CIE.**
EX appelant l'attention du Public Agricole à nos Machines célèbres et patentes bien connues pour travailler avec vitesse et netteté, avec les améliorations de 1859, nous le faisons avec plaisir, étant préparés à en fournir tant aux habitants du Bas que du Haut-Canada. Ils ont établi leur propre réputation, sont légers, faciles à manœuvrer, pas forts à labourer et à hercer sans trop peser sur le cou des chevaux, et ne sont pas sujettes à être en mauvais ordre.—La vitesse requise est bien connue, tant pour le labour que pour le semer, et de grains par jour, dix ou douze, humide ou sec, aussi bien que l'on pourra le faire avec une faux.

MACHINES A EAUCHER
ET A RECOLTER
DE **B. P. PAIGE & CIE.**
EX appelant l'attention du Public Agricole à nos Machines célèbres et patentes bien connues pour travailler avec vitesse et netteté, avec les améliorations de 1859, nous le faisons avec plaisir, étant préparés à en fournir tant aux habitants du Bas que du Haut-Canada. Ils ont établi leur propre réputation, sont légers, faciles à manœuvrer, pas forts à labourer et à hercer sans trop peser sur le cou des chevaux, et ne sont pas sujettes à être en mauvais ordre.—La vitesse requise est bien connue, tant pour le labour que pour le semer, et de grains par jour, dix ou douze, humide ou sec, aussi bien que l'on pourra le faire avec une faux.

MACHINES A EAUCHER
ET A RECOLTER
DE **B. P. PAIGE & CIE.**
EX appelant l'attention du Public Agricole à nos Machines célèbres et patentes bien connues pour travailler avec vitesse et netteté, avec les améliorations de 1859, nous le faisons avec plaisir, étant préparés à en fournir tant aux habitants du Bas que du Haut-Canada. Ils ont établi leur propre réputation, sont légers, faciles à manœuvrer, pas forts à labourer et à hercer sans trop peser sur le cou des chevaux, et ne sont pas sujettes à être en mauvais ordre.—La vitesse requise est bien connue, tant pour le labour que pour le semer, et de grains par jour, dix ou douze, humide ou sec, aussi bien que l'on pourra le faire avec une faux.

MACHINES A EAUCHER
ET A RECOLTER
DE **B. P. PAIGE & CIE.**
EX appelant l'attention du Public Agricole à nos Machines célèbres et patentes bien connues pour travailler avec vitesse et netteté, avec les améliorations de 1859, nous le faisons avec plaisir, étant préparés à en fournir tant aux habitants du Bas que du Haut-Canada. Ils ont établi leur propre réputation, sont légers, faciles à manœuvrer, pas forts à labourer et à hercer sans trop peser sur le cou des chevaux, et ne sont pas sujettes à être en mauvais ordre.—La vitesse requise est bien connue, tant pour le labour que pour le semer, et de grains par jour, dix ou douze, humide ou sec, aussi bien que l'on pourra le faire avec une faux.

MACHINES A EAUCHER
ET A RECOLTER
DE **B. P. PAIGE & CIE.**
EX appelant l'attention du Public Agricole à nos Machines célèbres et patentes bien connues pour travailler avec vitesse et netteté, avec les améliorations de 1859, nous le faisons avec plaisir, étant préparés à en fournir tant aux habitants du Bas que du Haut-Canada. Ils ont établi leur propre réputation, sont légers, faciles à manœuvrer, pas forts à labourer et à hercer sans trop peser sur le cou des chevaux, et ne sont pas sujettes à être en mauvais ordre.—La vitesse requise est bien connue, tant pour le labour que pour le semer, et de grains par jour, dix ou douze, humide ou sec, aussi bien que l'on pourra le faire avec une faux.

MACHINES A EAUCHER
ET A RECOLTER
DE **B. P. PAIGE & CIE.**
EX appelant l'attention du Public Agricole à nos Machines célèbres et patentes bien connues pour travailler avec vitesse et netteté, avec les améliorations de 1859, nous le faisons avec plaisir, étant préparés à en fournir tant aux habitants du Bas que du Haut-Canada. Ils ont établi leur propre réputation, sont légers, faciles à manœuvrer, pas forts à labourer et à hercer sans trop peser sur le cou des chevaux, et ne sont pas sujettes à être en mauvais ordre.—La vitesse requise est bien connue, tant pour le labour que pour le semer, et de grains par jour, dix ou douze, humide ou sec, aussi bien que l'on pourra le faire avec une faux.

MACHINES A EAUCHER
ET A RECOLTER
DE **B. P. PAIGE & CIE.**
EX appelant l'attention du Public Agricole à nos Machines célèbres et patentes bien connues pour travailler avec vitesse et netteté, avec les améliorations de 1859, nous le faisons avec plaisir, étant préparés à en fournir tant aux habitants du Bas que du Haut-Canada. Ils ont établi leur propre réputation, sont légers, faciles à manœuvrer, pas forts à labourer et à hercer sans trop peser sur le cou des chevaux, et ne sont pas sujettes à être en mauvais ordre.—La vitesse requise est bien connue, tant pour le labour que pour le semer, et de grains par jour, dix ou douze, humide ou sec, aussi bien que l'on pourra le faire avec une faux.

Dissolution de Société.
LA SOCIÉTÉ qui a existé ci-devant entre DOYON, TURGEON & MONAT a été de ce jour dissoute de consentement mutuel.
MOISE YVES DOYON,
THÉOPHILE TURGEON,
LOUIS MONAT.

LA SOCIÉTÉ TURGEON & MONAT est seule autorisée à régler les affaires de la ci-devant société.
DOYON, TURGEON & MONAT.
MAISON CANADIENNE.

TURGEON & MONAT.
ENSEIGNE
DU PAVILLON TRICOLORE
DEUXIÈME PORTE
DU PALAIS DE JUSTICE,
111 RUE NOTRE-DAME.

LES SOUSSIGNÉS ont le plaisir d'annoncer à leurs nombreux pratiques qu'ils viennent de transporter leur GRAND ÉTABLISSEMENT, presque vis-à-vis leur ancienne maison de commerce, dans le magasin ci-devant occupé par Mr. E. GAUTHIER, Marchand-Tailleur et SECONDE porte du Palais de Justice.
Le dernier steamer leur a apporté un Assortiment des PLUS BELLES ÉTOFFES POUR DAMES, et ils reçoivent DE TEMPS A AUTRE, les patrons de robes les plus nouveaux et les plus beaux.

LA CIENNE de leur maison et les efforts qu'elle fait pour rencontrer une part du patronage public, lui en assure la continuation et l'espérance, comme par le passé, fournir à leurs pratiques tout ce que l'on peut trouver dans leur ligne de commerce.

Manteaux d'Été en drap, Mantilles, Polkas, Chapeaux de paille, &c., pour Dames.

MARCHANDISES ENDOMMAGÉES
Par le dernier incendie arrivé le 19 avril dernier dans leur ancien magasin No. 130. Ces marchandises qu'on endommagées sont encore d'une qualité supérieure et enfin de faire place aux nouvelles marchandises reçues et à recevoir, les acheteurs trouveront beaucoup d'avantage à venir les voir.

HARDES FAITES.
Les Soussignés tiennent toujours leur magasin de MARCHANDISES SÈCHES ET DE HARDES FAITES, RUE ST. PAUL, No. 134.
Leur Assortiment est des plus complets et les Hardees sont faites sur les derniers patrons et avec des étoffes les plus nouvelles. Ils offrent aussi en vente un assortiment étendu de toutes espèces de chapeaux, feutres, chapeaux de paille, &c., &c.

LES NOMBREUSES AMÉLIORATIONS LA MAISON CANADIENNE N'EST PAS OUVRETE QUE LUNDI, 9 COURANT.
Montreal, 3 mai

POELES DE CUISINE
ET
GOUCHETTES EN FER.
UN GRAND ASSORTIMENT DE GRILLES AMÉRICAINES, A DES PRIX RÉDUITS.
RODDEY & MEILLEUR,
No. 71 Grande Rue St. Jacques.
14 avril.—smk

TREFFES! TREFFES!! TREFFES!!!
3000 livres de GRAINES DE TREFFLE, bon qui murt avec le mil.
6000 livres de TREFFLE DU HAUT CANADA pour engraisser le sol et pour pâturage.
1000 livres de TREFFLE BLANC allemand.
350 livres de CAROTTES belges, venant de France. La carotte la plus profitable pour la culture des champs.
400 livres de BETTERAVES rouges et jaunes; les plus productives.

NOUVELLE MANUFACTURE DE POELES MONTREAL.
GRAND POELE DOUBLE "VICTORIA" POUR LA CUISINE EST MAINTENANT EN VENTE.
CE POELE EST LE Grand événement de l'année 1858.
Nouvel Ère dans le progrès du Canada.
Il est destiné à être d'une grande utilité, commode et d'être d'un grand confort pour le peuple, dans toute cette partie du monde, tant pour le chauffage d'une maison que pour la bonne cuisine.
Le Public est invité respectueusement d'arrêter l'examen.
A BREWSTER,
2094, rue St. Paul.
Montreal, 24 déc

Terre à vendre.
A VENDRE, à des conditions favorables, UNE TERRE située dans la paroisse de St. Ours, sur la rivière Richelieu, à une distance de quatre lieues de Sorel.
Cette terre a 2 arpents de front sur 30 de profondeur. Le sol en est excellent et bien engraisé.
Il y a une jolie et solide habitation, avec un glacière, un jardin bien garni d'arbres fruitiers, une maison de fermier, des granges, eux établis bien construits et commodes.
Le bateau à vapeur arrive vis-à-vis la maison. Pour plus amples détails, S'adresser à
ARTHUR MONDELET,
59, Petite Rue St. Jacques.
26 avril

AL LE SAINT-JEAN-BAPTISTE.
A LOUER,
Pour Concerts, Panoramas, Expositions, Lectures et autres réunions de ce genre, la grande Salle de l'Institut Canadien-Français, (petite rue St. Jacques, 14), connue sous le nom de SALLE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Pour les conditions, s'adresser au Gardien de l'Institut ou au Trésorier, M. R. TRUDEAU, rue St. Paul.
Montreal, 21 juin

Omnibus à vendre.
UN magnifique OMNIBUS NEUF que l'on pourra voir à la manufacture de M. Ledoy, rue St. Antoine.
Le propriétaire le vendra au-dessous du prix coutant.
Montreal, 16 juin

AVIS
DEPUIS le premier Avril dernier, mes affaires commerciales se font sous le nom et raison de A. DUBORD & CIE. J'ai l'honneur d'informer mes pratiques et le public que je viens de faire de grandes améliorations à ma manufacture de tabac, et mon importation de ce produit ne met en état de répondre à l'engouement dont j'ai été favorisé jusqu'à présent et pour lequel j'offre mes plus sincères remerciements.
A. DUBORD & CIE.
21 mai.—smk

NOUVEAU MAGASIN
de
Marchandises Sèches.
M. BROSSARD,
MAISON BOULANGIER
RUE NOTRE-DAME
NO. 53
Vis-à-vis la Pharmacie du Dr. Picault.

LES nombreuses importations de cette année ont permis à la maison ci-dessus de faire l'acquisition, dans ce marché, des plus belles étoffes pour Dames.—Les Draps et Étoiles pour Messieurs sont du premier choix.
Avec un assortiment des mieux assortis, des prix raisonnables et une attention toute particulière le Soussigné espère mériter une part du patronage public. Il invite ses amis, tant de la ville que de la campagne, à visiter son Établissement.
M. BROSSARD,
No. 53 Rue Notre-Dame.
Les marchandises de cette Maison sont des chiffres et il n'y a qu'un seul prix.
ma.—

J. B. MENARD,
84, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL.
EN MARBRE ET EN PIERRE,
INFORME le public qu'il est prêt à exécuter toutes sortes de commandes dans cette ligne, tel que MONUMENTS DE TOUTES ESPÈCES, EN MARBRE ET EN PIERRE, TOMBS, DEVANTS DE CHEMINÉES, TABLES, &c

Situation demandée.
UNE personne qui a été employée comme Teneur de Livres, dans diverses maisons de commerce de cette ville, qui entend parfaitement les langues Française et Anglaise, offre ses services comme tel, aux marchands qui en auraient besoin.
S'adresser à ce Bureau.
9 juin

COMPAGNIES D'ASSURANCE
DE **NEW-YORK.**
POUR ASSURANCE MARITIME ET CONTRE LE FEU.
"Commonwealth,"
BUREAU:—WALL STREET, 9, NEW-YORK
Capital en caisse..... \$250,000
Surplus..... 30,000

ASSURANCE CONTRE LE FEU, MERCANTILE.
BUREAU:—WALL STREET, 65, NEW-YORK.
Capital en caisse..... \$200,000
Surplus..... 50,000

COMPAGNIE D'ASSURANCE HANOVER.
BUREAU:—WALL STREET, 45, NEW-YORK.
Capital en caisse..... \$200,000
Surplus..... 40,000

COMPAGNIE D'ASSURANCE "HOPE," CONTRE LE FEU.
BUREAU:—WALL STREET, 33, NEW-YORK.
Capital en Caisse..... \$150,000
Surplus net..... 32,587

Recommandations:
POUR LES SOCIÉTÉS MERCANTILE ET COMMONWEALTH.
Wm. Workman, Ecr., Wm. Sachs, Ecr.,
B. H. Lemoine, " Canfield Dorwin " "
N. S. Whitney, " Henry Joseph, " "
V. Hadon, " T. Doucet, S. P.

POUR LA SOCIÉTÉ HOPE.
Edw. Workman, Ecr., Henry Lyman, Ecr.,
Edw. Atwater, " D. P. Jones, " "
N. S. Whitney, " Ira Gould, " "

Corporation de Montreal.
BOIS DE CHAUFFAGE.
ON A BESOIN pour la Corporation de cette ville, de TROIS CHEVRES CORDES DE BOIS DE CHAUFFAGE, DÉRABLE DURE, d'au moins trois pieds de longueur, de la coupe à la pointe, à être livrées le ou avant le PREMIER OCTOBRE prochain, aux différents dépôts de la Corporation.
Des SOUMISSIONS cachetées endossées "pour les bois de chauffage" mentionnant le prix par corde, lequel la dite quantité de bois pourra être livrée, seront reçues au Bureau du Soussigné jusqu'à MARDI, le VINGT-SIXIÈME jour de JUILLET courant, à MIDI.
On exigera de bonnes et suffisantes cautions pour l'entière accomplissement du contrat.
Par ordre,
CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montreal, 15 juillet 1859.

BIBLIOTHEQUE VARIEE.
VOLUMES IN-12, BRO. A 75c. LE VOL.
L'Année Scientifique et Industrielle, Ire. année par Louis Figuier
Le même ouvrage, 2e. année, 2 vols
Le Chevalier Sarti, par P. Scudo
Deux ans de Révolution en Italie (1848-1849) par P. J. Ferrus
La Vie Récrite en Chine, par W. C. Milne
Nouveaux et Contes de l'Algérie, par E. Damas
L'Inde anglaise, par Ed. de Warren, 2 vols
De contemporaine, par P. de Lanoye
Le Niger et les Explorations de l'Afrique Centrale, par F. de Lanoye
Soul par A. B. Saintine
Essai sur l'Égypte, par H. Taïne
Les Enfants, par Victor Hugo
Les Fiancées du Spitzberg, par X. Marmier
La Satire en France au Moyen-âge, par C. Leconte de Lisle
Mémoires de Lantuloh,
Les Cerveaux Lutins de l'Empire, par Charpentier
La Divine Comédie de Dante Alighieri
Rosa et Gertrude, par Rodolphe Topffer
La vie Égérie à Paris, par Mortemart-Boissi
Histoire de la Révolution, par X. Marmier
Littérature du Nord, par X. Marmier
Littérature de la Nouvelle France, (1789-1799) par Th. H. Bureau.

En vente chez
J. B. ROLLAND & FILS,
Rue St. Vincent, Montreal.
6 juin

A VENDRE.
10. Un emplacement situé dans le village de la paroisse St. Henri de Mascouche, de 51 pieds de front, sur trois quarts d'arpent de profondeur d'une maison en bois de 26 pieds sur une face, 26 sur l'autre, avec une écurie et une remise sous le même toit, le tout en bon état. Cet emplacement est bien situé pour le commerce.
20. Un emplacement situé dans le beau village de St. Théodore de Blainville, de 31 pieds de front, sur près d'un arpent et demi de profondeur, bordé d'une bonne maison, écurie, four, latrine, &c., &c., le tout en très bon état. Conditions faciles, des titres incontestables seront fournis. S'adresser au propriétaire soussigné, à St. Henri de Mascouche.
J. C. M. LECLAIR,
S. P.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW-YORK SUR LA VIE.
(The New-York Life Insurance Company.)
112 & 114, BROADWAY, NEW-YORK.
Capital accumulé \$1,402,966.
Premier Dividende annuel, trente par cent.

PRINCIPAL BUREAU EN CANADA.
No. 18, GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.
Bureau Local en Canada.
L. Hon. L. T. DUMOND, M. P. P., Président.
L. Hon. L. H. HOLT, Thomas Morland, Ecr.,
Gordon McKenzie, Ecr., E. S. Freer, Ecr.,
Leander William Starr, Secrétaire.
L. Hon. L. T. DUMOND, M. P. P.,
Avocat.
MM. Ross, Monk & Breton, Montreal,
Banquiers.
La Banque de la Cité.
Officiers Médicaux
GEOFFREY E. FENWICK, M. D. et
ROBERT T. GOSWAMY, M. D.

CONSEIL PERMANENT.
L. Hon. L. T. DUMOND, M. P. P.,
Avocat.
MM. Ross, Monk & Breton, Montreal,
Banquiers.
La Banque de la Cité.
Officiers Médicaux
GEOFFREY E. FENWICK, M. D. et
ROBERT T. GOSWAMY, M. D.

On peut obtenir des Formes d'Applications en blanc, le dernier Rapport Annuel et une Table des Taux, &c., en s'adressant au Bureau de l'AGENCE GÉNÉRALE, ou des Agents de la Compagnie en Canada.
DES COMMISSIONS LIBÉRALES SERONT ACCORDÉES AUX COURTIERS.
J. LEANDER STARR,
Agent Général pour le Canada
30 avril.—u

DEMANDE
UN INSTITUTEUR qualifié, pour une école modèle, désire se procurer une place, il fournira de bonnes recommandations. S'adresser à ce Bureau (sans de port).
19 mai

Montreal & Chambly.
1859.
LE VAPEUR FASHION,
CAPT. LE ST. LOUIS.
Voyagera entre Montreal et Chambly, arrêtant à toutes les paroisses sur la Rivière Richelieu, le mardi et le vendredi, à 4 heures P. M.
Le vapeur "Fashion" offre toutes les commodités désirables aux voyageurs.
Les Touristes, d'après des arrangements faits avec la Compagnie du Grand Tronc, peuvent partir de Montreal par le FASHION et parcourir la Rivière Richelieu, se rendre au Port de Bécot et revenir à Montreal par les Chars—arrivant de la même façon pour le convoi de six heures.
Prix du passage, y compris les repas, le voyage en chemin de fer, \$1.05 c. Les enfants voyagent moitié prix.
Pour toutes autres informations, s'adresser à bord ou à D. LAURENT, No. 62, rue des Commissaires.
9 juin

DEMANDE
UN INSTITUTEUR qualifié, pour une école modèle, désire se procurer une place, il fournira de bonnes recommandations. S'adresser à ce Bureau (sans de port).
19 mai

Montreal & Chambly.
1859.
LE VAPEUR FASHION,
CAPT. LE ST. LOUIS.
Voyagera entre Montreal et Chambly, arrêtant à toutes les paroisses sur la Rivière Richelieu, le mardi et le vendredi, à 4 heures P. M.
Le vapeur "Fashion" offre toutes les commodités désirables aux voyageurs.
Les Touristes, d'après des arrangements faits avec la Compagnie du Grand Tronc, peuvent partir de Montreal par le FASHION et parcourir la Rivière Richelieu, se rendre au Port de Bécot et revenir à Montreal par les Chars—arrivant de la même façon pour le convoi de six heures.
Prix du passage, y compris les repas, le voyage en chemin de fer, \$1.05 c. Les enfants voyagent moitié prix.
Pour toutes autres informations, s'adresser à bord ou à D. LAURENT, No. 62, rue des Commissaires.
9 juin

DEMANDE
UN INSTITUTEUR qualifié, pour une école modèle, désire se procurer une place, il fournira de bonnes recommandations. S'adresser à ce Bureau (sans de port).
19 mai

Montreal & Chambly.
1859.
LE VAPEUR FASHION,
CAPT. LE ST. LOUIS.
Voyagera entre Montreal et Chambly, arrêtant à toutes les paroisses sur la Rivière Richelieu, le mardi et le vendredi, à 4 heures P. M.
Le vapeur "Fashion" offre toutes les commodités désirables aux voyageurs.
Les Touristes, d'après des arrangements faits avec la Compagnie du Grand Tronc, peuvent partir de Montreal par le FASHION et parcourir la Rivière Richelieu, se rendre au Port de Bécot et revenir à Montreal par les Chars—arrivant de la même façon pour le convoi de six heures.
Prix du passage, y compris les repas, le voyage en chemin de fer, \$1.05 c. Les enfants voyagent moitié prix.
Pour toutes autres informations, s'adresser à bord ou à D. LAURENT, No. 62, rue des Commissaires.
9 juin

DEMANDE
UN INSTITUTEUR qualifié, pour une école modèle, désire se procurer une place, il fournira de bonnes recommandations. S'adresser à ce Bureau (sans de port).
19 mai

Montreal & Chambly.
1859.
LE VAPEUR FASHION,
CAPT. LE ST. LOUIS.
Voyagera entre Montreal et Chambly, arrêtant à toutes les paroisses sur la Rivière Richelieu, le mardi et le vendredi, à 4 heures P. M.
Le vapeur "Fashion" offre toutes les commodités désirables aux voyageurs.
Les Touristes, d'après des arrangements faits avec la Compagnie du Grand Tronc, peuvent partir de Montreal par le FASHION et parcourir la Rivière Richelieu, se rendre au Port de Bécot et revenir à Montreal par les Chars—arrivant de la même façon pour le convoi de six heures.
Prix du passage, y compris les repas, le voyage en chemin de fer, \$1.05 c. Les enfants voyagent moitié prix.
Pour toutes autres informations, s'adresser à bord ou à D. LAURENT, No. 62, rue des Commissaires.
9 juin

DEMANDE
UN INSTITUTEUR qualifié, pour une école modèle, désire se procurer une place, il fournira de bonnes recommandations. S'adresser à ce Bureau (sans de port).
19 mai

Montreal & Chambly.
1859.
LE VAPEUR FASHION,
CAPT. LE ST. LOUIS.
Voyagera entre Montreal et Chambly, arrêtant à toutes les paroisses sur la Rivière Richelieu, le mardi et le vendredi, à 4 heures P. M.
Le vapeur "Fashion" offre toutes les commodités désirables aux voyageurs.
Les Touristes, d'après des arrangements faits avec la Compagnie du Grand Tronc, peuvent partir de Montreal par le FASHION et parcourir la Rivière Richelieu, se rendre au Port de Bécot et revenir à Montreal par les Chars—arrivant de la même façon pour le convoi de six heures.
Prix du passage, y compris les repas, le voyage en chemin de fer, \$1.05 c. Les enfants voyagent moitié prix.
Pour toutes autres informations, s'adresser à bord ou à D. LAURENT, No. 62, rue des Commissaires.
9 juin

DEMANDE
UN INSTITUTEUR qualifié, pour une école modèle, désire se procurer une place, il fournira de bonnes recommandations. S'adresser à ce Bureau (sans de port).
19 mai

Montreal & Chambly.
1859.
LE VAPEUR FASHION,
CAPT. LE ST. LOUIS.
Voyagera entre Montreal et Chambly, arrêtant à toutes les paroisses sur la Rivière Richelieu, le mardi et le vendredi, à 4 heures P. M.
Le vapeur "Fashion" offre toutes les commodités désirables aux voyageurs.
Les Touristes, d'après des arrangements faits avec la Compagnie du Grand Tronc, peuvent partir de Montreal par le FASHION et parcourir la Rivière Richelieu, se rendre au Port de Bécot et revenir à Montreal par les Chars—arrivant de la même façon pour le convoi de six heures.
Prix du passage, y compris les repas, le voyage en chemin de fer, \$1.05 c. Les enfants voyagent moitié prix.
Pour toutes autres informations, s'adresser à bord ou à D. LAURENT, No. 62, rue des Commissaires.
9 juin

DEMANDE
UN INSTITUTEUR qualifié, pour une école modèle, désire se procurer une place, il fournira de bonnes recommandations. S'adresser à ce Bureau (sans de port).
19 mai

Montreal & Chambly.
1859.
LE VAPEUR FASHION,
CAPT. LE ST. LOUIS.
Voyagera entre Montreal et Chambly, arrêtant à toutes les paroisses sur la Rivière Richelieu, le mardi et le vendredi, à 4 heures P. M.
Le vapeur "Fashion" offre toutes les commodités désirables aux voyageurs.
Les Touristes, d'après des arrangements faits avec la Compagnie du Grand Tronc, peuvent partir de Montreal par le FASHION et parcourir la Rivière Richelieu, se rendre au Port de Bécot et revenir à Montreal par les Chars—arrivant de la même façon pour le convoi de six heures.
Prix du passage, y compris les repas, le voyage en chemin de fer, \$1.05 c. Les enfants voyagent moitié prix.
Pour toutes autres informations, s'adresser à bord ou à D. LAURENT, No. 62, rue des Commissaires.
9 juin

Nouvelles Etrangères.
Londres, 1er juillet.

M. Richard Cobden, en débarquant du vapeur *Indiana*, a été reçu par de nombreuses députations: une députation des électeurs de Rochdale qui l'ont élu au Parlement en son absence; une députation du comité libéral réformiste de Liverpool; une députation de l'Association de la réforme financière de Liverpool; une députation de la société des amis de la paix; une députation du Club de la réforme de Liverpool, etc., etc. Une foule considérable s'était jointe à ces députations, et a conduit M. Richard Cobden à son hôtel.

Après avoir reçu les adresses des différentes députations, M. Cobden a prononcé le discours suivant:
"Messieurs, a-t-il dit, je descends à peine du navire; j'ai subi une traversée pénible, sinon prolongée, car je suis un des plus mauvais marins qu'il y ait au monde, les dames elles-mêmes se moquaient de mes souffrances; je suis donc absolument étranger à la situation politique de ce pays, car je n'ai pas vu un seul journal depuis 26 jours, et vous me jugeriez, avec raison, quelque peu présomptueux, si j'essayais de faire de longues observations sur la situation actuelle. Nous avons eu des difficultés pendant notre traversée, nous avons rencontré de grandes masses de glaces qui nous ont retardés pendant vingt-quatre heures, la température est descendue à celle d'un climat d'hiver, mais je puis dire que si j'avais débarqué au lieu de ces glaces, la chaleur cordiale de la réception qui m'a été faite ici m'aurait bientôt ramené à l'éto."

"Messieurs, l'adresse que vous m'avez présentée et que j'estime d'autant plus qu'elle m'est présentée par un ami que j'aime beaucoup (M. Brown) fait allusion à la réception qui m'a été faite en Amérique, et comme c'est la première occasion, en débarquant sur ma terre natale, de dire en mot à ce sujet, je me permettrais, moi-même si je ne profitais de la circonstance pour dire que l'accueil touchant, les hommages sans nombre que j'ai reçus en Amérique, dans toutes les classes, si je puis appliquer ce mot à ce pays, ont été l'égalité, ont laissé dans mon cœur une impression qui ne sera effacée que par la mort. Plus je me suis éloigné de mon pays, moins je me suis senti à l'étranger, car j'y ai rencontré de nombreux amis. Je ne me doutais, certes, pas du nombre de mes amis jusqu'à l'heure où je suis arrivé en Amérique, et je profite de cette occasion pour adresser à ces amis par delà l'Atlantique, et dont j'ai reçu tant d'aimables et gracieuses attentions, le cordial tribut de ma reconnaissance.

"Messieurs, quant à ce qui touche l'application des principes

LA MINERVE.

Samedi matin 23 Juillet 1859.

LA GUERRE.

Depuis le commencement des hostilités, entre les armées françaises et autrichiennes, le monde étonné se préoccupe exclusivement de ce grand conflit, en interroge attentivement les phases diverses, et se demande, avec inquiétude, qu'elles en seront les proportions et l'issue.

Les soldats français, — une armée de héros, — viennent de remporter une victoire éclatante à Solferino, le digne pendant de celle de Magenta; l'armée autrichienne s'est retirée en désordre du champ de bataille, vaincue et démoralisée; on s'attend à voir les aigles françaises apparaître à la fois sur tous les points de l'Italie Septentrionale, pour en achever la conquête en un clin d'œil, et voler, de là, peut-être, jusqu'au cœur de la vieille Autriche, ravaler les échecs qu'elle redit les gloires d'Austerlitz.

Notre confrère du Morning Chronicle nous annonce, dans son journal du 22, que les travaux du nouveau bureau de Poste, à Québec, se poursuivent avec beaucoup d'activité, sous les soins de MM. Elliot et Melville. On sait que c'est dans cette bâtisse que seront convoqués les chambres, à leur prochaine réunion.

Le Courrier de St. Hyacinthe du 22, nous annonce l'éclairage au gaz d'après le système Aubin. Il donne, en outre, une description détaillée de l'usine à gaz que possède St. Hyacinthe.

Après son élection, il a remercié les citoyens de Londres pour l'honneur qu'ils lui ont fait en renouvelant pour la huitième fois son mandat. Il a rappelé par quel concours de circonstances lord Palmerston est appelé à former une nouvelle administration, puis il a dit qu'il espérait que le pays approuverait les ministres actuels.

« Il y a des questions, a-t-il dit ensuite, dont je veux vous entretenir un instant. (Écoutez, écoutez.) « La première est celle relative aux affaires étrangères.

« Mes devoirs m'empêchent de vous entretenir longuement de cette question. Vous savez déjà, du reste, ce que je pense des motifs qui ont provoqué la guerre actuelle. (Écoutez! écoutez!) Ce n'est pas l'ambition d'un, de deux ou de trois hommes qui est la cause des hostilités qu'ils poursuivent en Italie, mais la façon dont ce pays était gouverné.

« Vous savez que les Italiens avaient fait une tentative pour échapper à l'oppression qui pesait sur eux, et j'éusse été heureux s'ils avaient réussi. (Écoutez! écoutez!) et j'applaudissais, et je me félicite aussi de la France et de l'Autriche s'étant entendues pour régler leurs différends. Je regrette vivement qu'il n'ait été autrement et qu'une guerre sanglante se poursuive maintenant entre la France et la Sardaigne, d'une part, et l'Autriche de l'autre.

« J'espère, toutefois, que nous pouvons compter sur la modération du vainqueur et sur la sagesse du vaincu pour avoir bientôt un traité de paix, mais le cabinet de lord Palmerston est résolu à conserver dans la lutte une stricte neutralité. (Écoutez! écoutez!)

« Si la paix n'était pas rétablie par la sagesse du vaincu et la modération du vainqueur, il serait impossible de dire jusqu'à quel point la guerre s'étendrait ou quel pays n'y prendrait pas part. Il importe donc à l'Angleterre qu'elle ne néglige ni son armée ni sa marine. (Écoutez! écoutez!) Et je répète ici ce que j'ai dit dans la Chambre des Communes, à savoir que je suis prêt à rendre hommage au premier lord de l'Amirauté (sir John Packington) et à la commission qui a travaillé avec lui, pour les mesures énergiques qu'ils ont prises afin de mettre la marine dans un état respectable.

« Cependant, lorsque le temps arrivera — et j'espère qu'il n'est pas loin, — ou les puissances belligères termineront la lutte, il sera du devoir de ce pays de donner des conseils qui pourront être acceptés honorablement par tous les intéressés et dont la réalisation sera avantageuse à la liberté de l'Italie.

« Quant à la politique intérieure, il ne sera pas possible de voter cette session un bill pour améliorer la représentation du peuple au Parlement. J'ai déjà dit que je suis favorable à une extension du suffrage, parce qu'elle fortifierait les institutions du pays en plaçant sur une base plus large, mais ce sera au cabinet à examiner avec soin jusqu'où ces modifications pourront s'étendre. Lorsque la mesure sera soumise au Parlement, je crois fermement que le pays la trouvera satisfaisante.

« Le noble lord a terminé son discours en offrant de nouveaux remerciements aux électeurs — puis la séance a été levée. »

M. Saint-Auge continue dans les Débats le cours de ses études militaires. Voici en quels termes il parle des fortifications du quadrilatère.

« A présent que l'armée vient de passer le Mincio, nous avons à compléter avec les fortifications du quadrilatère. La première qui se présente est Peschiera, à l'extrémité méridionale du lac de Garde, petite ville de 3,000 âmes. Sans la possession de cette ville on ne peut guère opérer librement entre le Mincio et l'Adige, ayant devant soi Véronne et sur son flanc, Mantoue, à moins de masquer ces places. Quant à Peschiera, dont il s'agit en ce moment, c'est une petite place très-bien fortifiée, dont les défenses extérieures ont été beaucoup augmentées dans ces derniers temps par les Autrichiens. Elle a été prise par les Piémontais en 1848 après vingt-six jours de siège. C'est une résistance assez longue; mais Charles-Albert n'avait à sa disposition que très peu de grosse artillerie. Aujourd'hui nous avons des canons bien autrement puissants.

« La place, outre ses garnisons et ses ouvrages avancés, entretient aussi pour sa défense une flottille armée en guerre. Nous comptons en mettre une aussi sur le lac. Plusieurs journaux ont annoncé en effet que des chaloupes canonnières démontées venaient de passer récemment à Alexandrie sur des traus du chemin de fer, accompagnées de 300 ouvriers calafats et de 800 marins.

« Legnago, sur l'Adige, en aval de Véronne, est une petite ville de 8,000 âmes, à peu près aussi forte que Peschiera. Comme l'Adige la traverse, elle peut aussi être attaquée sur ce fleuve par des chaloupes canonnières armées de pièces de fort calibre. L'importance militaire de Legnago consiste dans la double tête de pont qu'elle forme à une armée pour opérer sur chacune des deux rives de l'Adige au besoin. Au moyen de cette place, on domine tout le pays qui s'étend sur le cours inférieur de l'Adige et du Pô jusqu'à l'Adriatique.

« Nous arrivons maintenant à Véronne, grande et belle ville de 60,000 habitants partagée en deux parties inégales par l'Adige que l'on y passe sur trois ponts. A l'époque du traité de Campo-Formio, en 1797, Véronne se trouva dans une situation tout exceptionnelle. La limite des possessions respectives ayant été fixée à l'Adige, une moitié de la ville appartenait à l'Autriche, et l'autre à la république de Cisalpine, de sorte qu'aux extrémités de chaque pont il y avait un corps de garde autrichien et un corps de garde français.

« Véronne communique avec l'Autriche par deux routes dont chacune est accompagnée d'un chemin de fer: la route de Tyrol, le long de l'Adige, et la route de Trieste, par Vicence, Venise et le Frioul. On conçoit dès lors quelles immenses ressources l'Autriche peut y concentrer, de quel poids pèse une pareille forteresse dans les destinées de l'Italie, et par conséquent combien il importe d'arracher à l'ennemi ce centre de domination.

« Nous disons plus haut qu'on peut tourner la ligne du Mincio et tout le quadrilatère. On le peut en montant à Riva et à Roveredo, le long de la riv occidentale du lac de Garde, pour descendre sur Vicence par Schio, ou bien en remontant jusqu'à Trente pour descendre par la vallée de la Brenta, mais ces deux manœuvres supposent qu'on emporte le territoire de la Confédération germanique. On peut aussi tourner la ligne du Mincio par le sud du Pô, en passant ce fleuve du côté de Ferrare, pour aller passer l'Adige entre Rovigo et Legnago. Dans l'un et l'autre cas, on arriverait devant Véronne par la Vénétie, sur les rives de l'Adige, à l'opposé du camp retranché, et l'on intercepterait ainsi les communications avec l'Autriche. Ce sont là des manœuvres très-larges et très-excentriques; elles sont pourtant fort exécutoires, mais nous ne discuterons pas leur éventualité, puisque le Mincio vient d'être franchi directement.

« Il nous reste à parler de la célèbre forteresse de Mantoue pour compléter la description du quadrilatère. »

« Nous extrayons d'une lettre écrite par un officier d'état-major, le passage suivant consacré à décrire les effets de la tempête qui est venue suspendre un moment la lutte le 24 juin:

« Vers six heures, les Autrichiens nous ont un peu échappé, à la faveur de l'ouragan qui nous effroyable qui se passe voir. Il y avait beaucoup de poussière, ce qui nous était très commode pour suivre les mouvements de l'ennemi; mais tout à coup l'horizon s'est obscurci derrière nous, et il nous est arrivé un nuage compact de poussière, poussée par un vent effroyable qui portait des cailloux gros comme des noisettes, qui nous faisaient un mal du diable; on y voyait pas à trois pas. Il fallait se cramponner pour tenir à cheval; les arbres volaient en morceaux. De part et d'autre on dut cesser le combat.

« C'était une scène pleine d'émotion: au milieu des cadavres qui couvraient le sol, entourés d'un nuage épais et rouge, on voyait les chevaux effrayés se cramponner sur leurs pieds et couler leurs oreilles. Le canon avait cessé; on n'entendait plus que les hurlements de la tempête. Après, est venue une pluie torrentielle, poussée avec la même violence. Au bout d'une demi-heure, la nature s'est calmée, mais le tonnerre éclatait avec un bruit effroyable; on commençait à revoir clair. Aussitôt l'artillerie a joint son fracas à celui de la foudre. C'était bien beau ce spectacle des hommes et de la nature confondant leur colère! Heureusement le vent allait au nez des Autrichiens; ils ont profité de ce coup de temps pour tourner les talons et courir au Mincio. Ils ont continué à soutenir notre attaque, seulement dans la partie montagneuse; c'était pour couvrir la retraite du reste.

« C'est au plus fort de la lutte de notre cavalerie qu'est arrivé l'ouragan, qui a permis à l'ennemi de fuir. Il y a eu là une belle scène: les Autrichiens ont fait venir à leur secours, sur ce point, trois batteries de fusées, qui se sont mises à envoyer sur notre cavalerie une pluie de ces saletés. Nous étions à environ 3,500 mètres, juste par le travers de cette artillerie d'un genre particulier; l'Empereur a fait placer devant nous deux batteries de la garde, qui, de la hauteur, ont envoyé leurs boulets sur MM. les fusées qui ne s'attendaient pas, à cette distance, à être atteints. Les batteries de ces messieurs étaient presque désorganisées quand est arrivé l'orage. »

Voici, d'après le Journal des Débats, le texte complet du mandement de Mgr. Couët, évêque de Troyes:

« Pierre-Louis Couët, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Troyes, au clergé et au fidèle de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

« Nos très-chers frères, « La patrie est heureuse! La cause juste, qui lui a mis les armes à la main, déjà victorieuse sur les champs de bataille de Montebello, de Marignano, de Palestro et de Magenta, vient d'être à Solferino consacrée par un nouveau triomphe!

« L'heure où nous sommes est solennelle! Dieu écrit une magnifique page d'histoire avec le concours de la France. Celui qui a tout appartint ici-bas; celui qui a créé le monde, qui met l'ordre dans ses mouvements, distribue les pouvoirs, les donne ou les retire, les perpétue ou les renouvelle à son gré; celui qui préside à tous les développements de la famille humaine, mesure ses progrès légitimes, et échange ou modifie les formes extérieures de sa vie selon le besoin des âges ou la nécessité des temps, le maître souverain de l'univers opère sous nos yeux un grand travail de providence. Son action est manifeste dans les événements qui sont l'étonnement et l'admiration de l'Europe. Il combat avec nos soldats; il inspire leur auguste chef, et lui envoie ces illuminations supérieures qui sont le salut des armées. Il s'est levé; il a jugé les peuples dans son équité et dans sa vérité!

« Malheur à ceux qui plutôt que de gagner le cœur d'une nation généreuse, s'appliquent uniquement à la comprimer par la force! Pourquoi n'ont-ils pas écouté les avertissements du ciel! Quand l'auguste Pie IX les suppliait, avec des paroles touchantes, de rentrer dans les limites de leur territoire naturel, et puisqu'ils ne pouvaient conquies l'esprit des Lombards et des Vénitiens, de convertir en utiles relations d'amical voisinage une domination qui ne serait ni noble ni heureuse, puisqu'elle ne reposait que sur le fer; quand on leur parlait ce religieux langage, pourquoi ont-ils méprisé la douce majesté du père et du Pontife? Il a fallu nos légions pour leur imposer une sage conduite. Ceux qui tenaient compte de la force plus que de l'équité devaient être condamnés et réduits par la force. Ils reculent maintenant devant nous, ces étrangers superbes; et déjà de leur immense multitude dans la Lombardie délivrée, il ne restera bientôt plus un seul homme. Dieu le veut! et le jour approche où, depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique, ils auront disparu, et on ne trouvera d'eux que les traces des pas qu'ils auront laissés en fuyant. Le Saint-Siège, qui leur avait donné si courageusement le signal du départ, ne sera pas ébranlé dans leur ruine; il demeurera immobile et plus fort dans sa parfaite indépendance. La France l'a juré; il ne sera diminué dans aucun de ses droits terrestres, et tous ses droits divins s'exerceront plus librement dans le respect et les bénédictions du monde.

« Que notre généreuse nation se réjouisse de servir, en un dessein si beau, d'instrument à la Providence! Cette divine mission va bien à sa grandeur. De siècle en siècle ses chefs les plus illustres, les plus dignes de la gouverner, en avaient eu la révélation et le pressentiment: Henri IV et Louis XIV ont souhaité de voir ce que nous voyons; ils ont appelé de leur voix ce qui, grâce à l'Empereur, sera une réalité puissante. L'Europe y gagnera la paix, et notre bien-aimée patrie son plus magnifique triomphe. Jamais aucun peuple n'aura donné au monde un plus admirable exemple de fermeté loyale et de modération: la nation française est la seule dans tous l'univers qui défende les causes justes, seulement parce qu'elles sont justes, sans aucune ambition misérable, comme un souverain magistrat qui ne souffre pas qu'on parle sans sentence, mais qui se trouve assez recomposé par la grandeur du service rendu et l'honneur du devoir accompli.

« Que les volontés de Dieu s'accomplissent donc! qu'il daigne abréger le temps de nos épreuves et de nos sacrifices! qu'il épargne le sang des héros! qu'il fasse misericordie à nos amis, à nos frères qui tombent! qu'il recueille dans le ciel, où sont couronnées les vertus généreuses, tous ces nobles enfants de la France, qui ont aimé jusqu'à la mort leur patrie et l'humanité! »

Castiglione, 25 juin.

Chère mère, Je suis encore vivant, très vivant et bien vivant. Seulement, je ne suis plus complet comme un omelette les jours de pluie.

Le chirurgien du régiment vient de me couper la jambe. Je m'étais habitué à l'avoir, et la séparation est douloureuse.

Mon sergent major me dit pour me consoler que j'aurai maintenant une jambe faite au tour.

Allons, bonne mère, ne pleure pas, songe que j'aurais pu être tué comme une foule de mes braves camarades. C'est ceux-ci qu'il faut plaindre.

Rejoins-tu donc, au contraire, mon père, tout est profit pour toi; je vais bientôt aller te rejoindre pour ne plus te quitter, ma jambe de bois me forçant à rester près de toi; je ferai tout ce qu'il te plaira: ta chère partie de piquet.

Tiens, voilà une larme qui tombe sur ce papier; ce n'est point une larme de regret mais de bonheur, car je vais bientôt t'embrasser.

Après le Te Deum chanté à Notre-Dame de Paris en mémoire de la bataille de Solferino, le cardinal-archevêque de Paris s'est, à la tête de son clergé, adressé à l'Impératrice donnant la main au prince impérial, en ces termes:

« Nous nous empressons, Madame de reconnaître le Dieu Tout-Puissant et d'invoquer ses abondantes bénédictions sur le pays, sur l'Empereur, sur l'Impératrice et le Prince Impérial. C'est pourquoi je me bornerai à déposer au pied de S. M. l'hommage du profond respect et du dévouement du vénéérable chapitre de cette église et de tout le clergé de Paris. »

— La maladie dont souffre depuis longtemps le roi Oscar de Suède s'aggrave de jour en jour. Il est devenu tellement faible qu'il ne peut plus parler et qu'il a perdu l'usage de ses jambes.

— La prière angulaire d'une église catholique, à laquelle est attaché un monastère, a été pompeusement posée la semaine dernière à Peckham, Angleterre. Mar. Thomas Grant, évêque de Southwark, officiant, assisté d'un nombreux clergé, la foule des catholiques du voisinage s'étant pressée de se rendre à cette cérémonie.

« Après la passation de l'acte, les propriétaires du bateau à vapeur, devenus directeurs de la compagnie, se seraient vendus ce même bateau, pour la somme de \$24,000.

« Le même journal, en date du 23, annonce que des mesures vont être prises, pour établir une maison de refuge, afin de retirer les enfants qui n'ont point d'asile, et qui, ajoute notre confrère, sont en si grand nombre à Toronto.

« La disette de des caprices; dans ce temps-ci, elle semble vouloir s'introduire de préférence dans les corps municipaux. Il y a quelques jours, tous les journaux de Montréal s'occupaient des difficultés survenues entre le Maire et les Conseillers de cette ville. Voici maintenant la Corporation de Québec, qui, elle aussi, veut avoir ses difficultés. Le Canadien, du 22, qualifie ce différend de chicane d'avocat. — Puisse-t-il n'en pas coûter les frais.

« Notre confrère de l'Ami des Canadiens se plaint, dans son journal du 21, de ce règlement émanant du département des Terres de la Couronne, qui oblige les colons à payer les arriérages qu'ils doivent au gouvernement, avant le 1er septembre prochain, sous peine d'expropriation. Sur l'assurance qu'en donne un autre journal, il prétend que cinq ou six mille âmes vont être dépouillées de tout ce qu'elles possèdent, par ce règlement, tandis qu'avec un délai plus long, ils eussent pu solder les arriérages dont ils sont débiteurs.

« Notre confrère du Morning Chronicle nous annonce, dans son journal du 22, que les travaux du nouveau bureau de Poste, à Québec, se poursuivent avec beaucoup d'activité, sous les soins de MM. Elliot et Melville. On sait que c'est dans cette bâtisse que seront convoqués les chambres, à leur prochaine réunion.

« Le Courrier de St. Hyacinthe du 22, nous annonce l'éclairage au gaz d'après le système Aubin. Il donne, en outre, une description détaillée de l'usine à gaz que possède St. Hyacinthe.

« Hôtel Donegana. — Au nombre des personnes récemment arrivés, dans cet établissement on distingue M. G. E. Carrière, premier ministre du Canada, l'Hon. P. VanKoughnet, Commissaire des Terres de la Couronne, et sa famille, ainsi que l'Hon. W. Cayley.

« L'Hon. Horatio King, directeur général des postes aux Etats-Unis, est descendu à l'Octava Hotel.

« Couragieuse conduite. — Mercredi dernier, alors que le steamer Iron Duke partait du quai, M. Wheeler est tombé à l'eau, presque sous les roues du bâtiment. M. G. Shaw, de la maison G. et D. Shaw, témoin de cet accident, se jeta à l'eau, muni d'une corde dont il entoura le corps de M. Wheeler qui parvint à ramener sain et sauf sur le rivage.

« Le suicide de l'hôtel St. Nicolas. — Le jeune allemand qui s'est suicidé dernièrement dans cet hôtel a été identifié comme Henry Hauffman qui, au mois de juin dernier, avait poignardé dans un picnic à Newark N.-J. un nommé Peter Miller.

« Autres billets contrefaits. — Dînez-vous de nouveaux billets contrefaits tirés sur la banque de Québec en date du 19 mars 1859. Ils présentent la vignette du « Lion et de l'Union » d'un côté et de l'autre les attributs de l'Angleterre « Britannia. » Ils portent la signature de Chas. Gettings, caissier, et James Gettings (au lieu de James Gibb, président).

« Départ de l'Hon. John Rose. — L'Hon. John Rose, Commissaire des Travaux Publics, est parti samedi dernier, pour l'Angleterre, par le steamer de la ligne de Québec, pour affaires importantes. On dit que sa mission a pour objet les subsides britanniques postaux de l'Atlantique, le gouvernement s'étant décidé à prendre ce sujet en considération, en invitant le Canada à présenter ses réclamations à cet égard. Il est à espérer que la ligne de la maille canadienne océanique obtiendra par là la justice qui lui est due.

« Coups de soleil. — Samedi dernier, à Cincinnati, où le thermomètre avait atteint 103 degrés à l'ombre, non moins de 20 personnes ont été frappées par le soleil, dont neuf fatalement.

« Saute! — M. W. B. Crewe, encanteur à Toronto, s'est suicidé mardi dernier, sous le poids d'embaras pécuniaires.

« Le correspondant parisien du Times dit que le typhus règne dans les deux camps de l'armée en Italie, que 10 à 11,000 soldats des alliés en ont été atteints. On dit que le plan de Napoléon de révolutionner la Hongrie a été déjoué par la Russie. On rapportait que Kossuth avait proposé pour la Hongrie un gouvernement monarchique. Un télégramme de Vienne dit que le steam de guerre autrichien Casarata (?) protégé par la garnison de la ville assautée, le 7, une bruyante rencontre contre la frégate française l'Impétueuse. L'escadre française a quitté Lussan le 8, faisant voile vers Pola.

« Trieste, 11 juillet. — 14 radeaux de guerre étaient encore à Lussan. Un télégramme de Napoléon à l'Impératrice, daté de Valleggio, le 11, est ainsi conçu: « La paix est signée entre l'Empereur d'Autriche et moi. Les conditions sont une confédération italienne sous la présidence honoraire du Pape. L'Empereur d'Autriche cède ses droits en Lombardie à l'Empereur des Français qui les transporte au roi de Sardaigne. L'Empereur d'Autriche cède Venise, mais elle formera une partie intégrante de la confédération italienne. Cette dernière, placée, le 12, à la bourse de Paris a fait hausser les fonds de 21 par 100. On s'attend à ce que la paix stimulera les entreprises commerciales et donnera à l'argent une plus haute valeur. — Le Daily News affirme que les espérances de l'Italie sont devenues par les dernières négociations. L'histoire, ajoute ce journal, demande compte à l'Empereur d'avoir fait la guerre sous de faux prétextes et signé une futile et égoïste traité qui laisse l'Autriche impudemment fortifiée au cœur de l'Italie septentrionale. — L'Europe centrale sous le patronage du Pape, laquelle sera constamment menacée d'interventions militaires de la part de ses patrons ou protecteurs, — traité qui ne tient aucun compte des intérêts et du bien-être du peuple et substitue à l'indépendance nationale une confédération sous la garde et à la merci des garnisons autrichiennes. L'Empereur n'a senti que des germes de guerres futures. Plus on examine la prétendue pacification, plus elle paraît fautive et inique.

« Le Morning Post soutient que l'âme du traité en question est la nationalité garantie sous toute espèce de gouvernement local dans une confédération des Etats Italiens. L'Empereur d'Autriche doit être roi de la Vénétie, seulement comme membre intégrante de la Confédération. Il gouvernera moins de 3 millions d'Italiens et sera contrôlé par la Confédération ne gouvernant pas moins de 25 millions d'âmes. Le Pape est virtuellement dépouillé de sa suprématie temporelle. Il est privé de la substance pour ne conserver que l'ombre. Le Times dit que Venise doit espérer que son indépendance ne sera pas un vain mot, et que l'influence réunie de la France et de l'Autriche ne sera pas plus insupportable que celle de l'Autriche seule.

« Les Romains doivent espérer que la confédération italienne sous la présidence honoraire du Pape n'aura rien de semblable à tout gouvernement quelconque qu'ils aient eu jusqu'à présent. Les Etats pontificaux sont moins qu'ils étaient, mais sous un maître un peu plus puissant. Il est président honoraire de la Confédération Italienne, et le général Goyon occupe le second rang. Le roi de Naples a été aussi fait membre de la confédération. L'Angleterre n'a d'autre chose à faire que d'être sur la qui vive. L'Autriche est un peu humiliée mais soulagée d'une difficulté. La Sardaigne est agrandie d'une province qui se défie d'elle et d'un voisin qui a acquis des droits imprescriptibles à sa reconnaissance. Les grands-ducs, tout on le suppose, être réinstallés sur leur trône. La France a actuellement l'avantage dans ses mains. Elle a l'Europe devant elle. Elle peut soulever toute l'Italie et la moitié de l'empire autrichien contre les Allemands qu'elle a soulevés. La France a dépensé cinquante millions et perdu 50,000 hommes pour donner à Milan un maître Autrichien, en remplacement d'un maître Autrichien, et pour établir le Pape dans une dignité temporelle susceptible d'extension. Tout cela est bien réel. La renommée de l'empereur doit durer longtemps.

« ANGLETERRE. — Dans la Chambre des Communes le 11, la garantie du gouvernement à la compagnie télégraphique de la Mer Rouge a été débattue. M. d'Israeli a demandé si le gouvernement avait reçu des informations au sujet de l'armistice, et s'il pouvait dire si cet armistice était une nouvelle invention militaire ou s'il impliquait la perspective d'une paix prochaine.

« Lord John Russell dit que rien n'avait paru sous la forme d'armistice qui indiquât qu'il s'appliquait à toute autre chose qu'à un but militaire. Il avait été néanmoins conclu pour 5 semaines, et il espérait que durant cet intervalle, les puissances belligères seraient prêtes à proposer des termes d'arrangement. On attendait bientôt des dépêches à cet égard.

« Le général Peel a annoncé que le 1er jour de l'année, toute la force militaire du pays, était composée de 90,000 hommes. Dans la chambre des pairs le 12, lord Woodhouse a lu le télégramme de Napoléon annonçant la paix. Lord John Russell, dans les Communes, dit que quelque l'ont ait conçu l'idée que l'Empereur des Français demanderait la Sarovie en compensation des frais de la guerre, il n'avait fait aucune demande de cette nature et ne désirait aucun agrandissement pour la France. Des applaudissements prolongés accueillirent cette déclaration. Les communes ont approuvé l'amendement des lords relatif au bill de la compagnie télégraphique.

« Un comité spécial, chargé de s'enquérir des contrats, des lignes télégraphiques et de paquebots, a été nommé.

« La Gazette maritime pense que le contrat de la maille d'Australie sera donné à Lever de la ligne de Galway.

« NAPLES. — 200 soldats, dont 50 sont Suisses, se sont révoltés. 40 des insurgés ont été tués. Le reste a été désarmé. Le général Flingieri voulait résigner sa charge de Président du Conseil; mais le roi l'a décidé à rester dans ce poste.

« TURQUIE. — Les steamers turcs Silistra et Kara se sont perdus. Le premier avait à bord 350 passagers pour Constantinople, dont 77 ont péri. L'équipage turc avait pillé le bâtiment durant le sauvetage. Les Kara avait 300 passagers de Constantinople et, l'on n'en a point entendu parler. La Perse fut, dit-on, d'actifs préparatifs dans l'éventualité d'une guerre avec la Turquie.

« INDE ET CHINE. — Les malles de Calcutta du 3 juin et de Hong-Kong du 21 mai, étaient parvenues en Angleterre. Le gouvernement indien s'est décidé dit-on, à accorder à toutes les troupes européennes qui le désirent, leur congé et un passage gratis en Angleterre, éloignant par là, tout sujet de plainte. On pense que

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

« Des chaloupes canonnières destinées au

des milliers de soldats profiteront de cet of. fre. Les forces des rebelles diminuent de jour en jour.

NAISSANCE. En cette ville, le 24 courant, la Dame de M. P. Bruchesi, un fils.

DECES. Noyé, le 20 du courant à St. Lin, où il était en promenade, chez son grand-père, Jean-Georges Isaac, fils de François Foucher, etc., de St. Jacques de l'Acadian.

QUE LE MONDE SE REJOUISSSE. C'est Monsieur... le regarda comme un devoir carter l'humanité souffrante de vous raconter le grand bien que m'a fait le "Perry Davis' Pain Killer".

GEORGE MORRISON, Commerçant, ci-devant de la Cité de Montréal, et actuellement résidant à Pike's Peak, dans les Etats-Unis d'Amérique.

IL EST ORDONNÉ, sur la Requête de MM. BETHES & DENNIS, Avocats du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des Huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exerçant dans le District de Montréal, écrit sur le livre de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada, constituant ci-devant la Province du Bas-Canada, et ne peut être trouvé dans ce District de Montréal, que le dit Défendeur soit, par un avoué, assigné à être défendeur en langue anglaise dans le papier-nouvelles de cette Cité appelé "La Minerve" notifié de comparaitre devant cette Cour, et la de répondre à la demande du dit Demandeur deux mois après la dernière insertion de tel avis, et sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans le délai susdit, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

Par la Cour, MONK, COFFIN & PAPINEAU, G. C. C.

26 juil

AVENDRE. AU moulin à scie du Soussigné, au village du Saint-Amand, PLANCHES, MADRIERS de 2 et 3 pouces, de pin, tous embouteillés, si l'on veut, COLOMBAGES, LATTES SCIES et BARDEAUX SCIES.

Saut-au-Récollet, 22 mars 1859-u.

THEATRE ROYAL. Directeur et régisseur, J. W. BUCKLAND.

M. PAUL LABA remplira les rôles de PHILIDAS et de RAPHAEL, qui a joué à Paris, au Théâtre des Vaudevilles, pendant Cent Représentations.

Mlle EUGENIE SEN paraîtra dans les rôles de THEA et de MARIE.

Mardi, le 26 Juillet, SECONDE ET DERNIERE REPRESENTATION DU DRAME EN CINQ ACTES, LES FILLES DE MARBRE.

Prix d'Admission:—Boîtes privées, \$4; Premières Loges, 75 cts.; Loges de Familles, 50 cts.; Parterre, 25 cts. On se procure les places au Magasin de Musique de M. Herbert, 131 et 133 Rue Notre-Dame. Les portes s'ouvrent à 8 heures dans un quart—le rideau se lève à 8 heures.

26 juillet.

VOYAGE DE PLAISIR A REPENTIGNY, VARENNE ET BOUCHERVILLE.

LE vapeur TERREBONNI, Capt. Voligny, partira du Quai Jacques-Cartier DIMANCHE, le 31 courant à UNE HEURE P. M. si le temps le permet, pour les places ci-dessus, arrêtant à LONGUEUIL.

Passage aller et revenir 15. Si la magnifique banque de Hardy sera à bord. 26 juillet.

ESSAI DE MACHINES A FAUCHER.

D'après le témoignage de personnes dignes de foi, qui ont assisté à l'essai fait sur les Machines à faucher, le 21 courant, près de Bloomfield, C. O., le tout se serait passé tout le mieux par rapport à ces instruments d'agriculture. Le Comité a accordé comme suit:

10.—A la Machine en fer, manufacturée par B. P. Paige & Co., Montréal, comme étant de beaucoup moins de travail et faisant l'ouvrage bien mieux que les autres.

2d.—A la Jointure joint, Machine manufacturée à Brownville, New-York, C. O.

Montréal, 26 juillet—ak

CORBILLARDS OU CHARIOTS Au No. 5, Rue St. George, PRES DE LA RUE CRAIG.

M. ARSENE CHAPELLEAU

INFORME ses amis et le public en général qu'il a constamment chez lui, au No. 5, Rue St. George, les MAGNIFIQUES CHARIOTS ou CORBILLARDS, qu'il vendra au plus bas prix qu'en aucune place, avec un ou deux chevaux, il peut aussi fournir des HERSES, ou CERQUELS, de toute sorte, GANTS, CREPES, CIERGES, etc., pour les services funèbres. Il fait aussi savoir qu'il enverra tout homme ou enfant à demande. 26 juillet 1859—ak

DISTRICT DE MONTRÉAL.

UNE SESSION DU QUARTIER GÉNÉRAL de la PAIX ayant JURIDICTION CRIMINELLE dans et pour le District de Montréal, sera tenue au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, le QUATRIÈME JOUR D'AOUT prochain à DIX heures de l'AVANT-MIDI. En conséquence je donne avis à tous ceux qui auront à produire aucune pièce, avec un ou deux chevaux, il peut aussi fournir des HERSES, ou CERQUELS, de toute sorte, GANTS, CREPES, CIERGES, etc., pour les services funèbres. Il fait aussi savoir qu'il enverra tout homme ou enfant à demande. 26 juillet 1859—ak

RENAUD EDONARD, ROY J. B., RICHY JOSEPH, SASSVILLE JOSEPH, STANLEY JEAN, STANLEY PAUL, TOBY MONSIEUR, TRUDEL J. B., TRUDEL JEAN, URSULA ADOLPHE, VAN PELT J. J., VAN PELLE JEAN-BTE.

ROBERT HYACINTHE, HONGREAU PARCHEL, ROUSSEAU TOUSSANT, SANTIÉ PAUL, ST JEAN LOUIS, TOURVILLE MICHEL, TRUDEL JOSE, URSULA ADOLPHE, VENNE J. B., VAN PELLE JEAN-BTE.

Bureau de Poste, Montréal, 26 juillet, 1859.

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal.

Dans la Cour de Circuit POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL.

VACANCE DU TRIÈME DE JUIN 1859. Le vingtième jour de juillet mil huit cent cinquante-neuf.

EN CHAMBRE. L'Honorable Mr. le Juge BETHESLOT. No. 116.

JOHN McDOUGALL, Fondeur en fer et fabricant de moulins, de la Cité de Montréal, dans le District de Montréal.

Demandeur. GEORGE MORRISON, Commerçant, ci-devant de la Cité de Montréal, et actuellement résidant à Pike's Peak, dans les Etats-Unis d'Amérique.

IL EST ORDONNÉ, sur la Requête de MM. BETHES & DENNIS, Avocats du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des Huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exerçant dans le District de Montréal, écrit sur le livre de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada, constituant ci-devant la Province du Bas-Canada, et ne peut être trouvé dans ce District de Montréal, que le dit Défendeur soit, par un avoué, assigné à être défendeur en langue anglaise dans le papier-nouvelles de cette Cité appelé "La Minerve" notifié de comparaitre devant cette Cour, et la de répondre à la demande du dit Demandeur deux mois après la dernière insertion de tel avis, et sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans le délai susdit, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

Par la Cour, MONK, COFFIN & PAPINEAU, G. C. C.

26 juil

AVENDRE. AU moulin à scie du Soussigné, au village du Saint-Amand, PLANCHES, MADRIERS de 2 et 3 pouces, de pin, tous embouteillés, si l'on veut, COLOMBAGES, LATTES SCIES et BARDEAUX SCIES.

Saut-au-Récollet, 22 mars 1859-u.

THEATRE ROYAL. Directeur et régisseur, J. W. BUCKLAND.

M. PAUL LABA remplira les rôles de PHILIDAS et de RAPHAEL, qui a joué à Paris, au Théâtre des Vaudevilles, pendant Cent Représentations.

Mlle EUGENIE SEN paraîtra dans les rôles de THEA et de MARIE.

Mardi, le 26 Juillet, SECONDE ET DERNIERE REPRESENTATION DU DRAME EN CINQ ACTES, LES FILLES DE MARBRE.

Prix d'Admission:—Boîtes privées, \$4; Premières Loges, 75 cts.; Loges de Familles, 50 cts.; Parterre, 25 cts. On se procure les places au Magasin de Musique de M. Herbert, 131 et 133 Rue Notre-Dame. Les portes s'ouvrent à 8 heures dans un quart—le rideau se lève à 8 heures.

26 juillet.

VOYAGE DE PLAISIR A REPENTIGNY, VARENNE ET BOUCHERVILLE.

LE vapeur TERREBONNI, Capt. Voligny, partira du Quai Jacques-Cartier DIMANCHE, le 31 courant à UNE HEURE P. M. si le temps le permet, pour les places ci-dessus, arrêtant à LONGUEUIL.

Passage aller et revenir 15. Si la magnifique banque de Hardy sera à bord. 26 juillet.

ESSAI DE MACHINES A FAUCHER.

D'après le témoignage de personnes dignes de foi, qui ont assisté à l'essai fait sur les Machines à faucher, le 21 courant, près de Bloomfield, C. O., le tout se serait passé tout le mieux par rapport à ces instruments d'agriculture. Le Comité a accordé comme suit:

10.—A la Machine en fer, manufacturée par B. P. Paige & Co., Montréal, comme étant de beaucoup moins de travail et faisant l'ouvrage bien mieux que les autres.

2d.—A la Jointure joint, Machine manufacturée à Brownville, New-York, C. O.

Montréal, 26 juillet—ak

CORBILLARDS OU CHARIOTS Au No. 5, Rue St. George, PRES DE LA RUE CRAIG.

M. ARSENE CHAPELLEAU

INFORME ses amis et le public en général qu'il a constamment chez lui, au No. 5, Rue St. George, les MAGNIFIQUES CHARIOTS ou CORBILLARDS, qu'il vendra au plus bas prix qu'en aucune place, avec un ou deux chevaux, il peut aussi fournir des HERSES, ou CERQUELS, de toute sorte, GANTS, CREPES, CIERGES, etc., pour les services funèbres. Il fait aussi savoir qu'il enverra tout homme ou enfant à demande. 26 juillet 1859—ak

DISTRICT DE MONTRÉAL.

UNE SESSION DU QUARTIER GÉNÉRAL de la PAIX ayant JURIDICTION CRIMINELLE dans et pour le District de Montréal, sera tenue au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, le QUATRIÈME JOUR D'AOUT prochain à DIX heures de l'AVANT-MIDI. En conséquence je donne avis à tous ceux qui auront à produire aucune pièce, avec un ou deux chevaux, il peut aussi fournir des HERSES, ou CERQUELS, de toute sorte, GANTS, CREPES, CIERGES, etc., pour les services funèbres. Il fait aussi savoir qu'il enverra tout homme ou enfant à demande. 26 juillet 1859—ak

RENAUD EDONARD, ROY J. B., RICHY JOSEPH, SASSVILLE JOSEPH, STANLEY JEAN, STANLEY PAUL, TOBY MONSIEUR, TRUDEL J. B., TRUDEL JEAN, URSULA ADOLPHE, VAN PELT J. J., VAN PELLE JEAN-BTE.

ROBERT HYACINTHE, HONGREAU PARCHEL, ROUSSEAU TOUSSANT, SANTIÉ PAUL, ST JEAN LOUIS, TOURVILLE MICHEL, TRUDEL JOSE, URSULA ADOLPHE, VENNE J. B., VAN PELLE JEAN-BTE.

Bureau de Poste, Montréal, 26 juillet, 1859.



COURSES AU MILE-EN-D. Remis pour cause de mauvais temps.

LES COURSES qui devaient avoir lieu les 26 et 27 courant, sous REMISES aux 9 et 10 Aout prochain, pour cause de mauvais temps. Plus amples détails dans une autre annonce. J. E. EMOND & Co., Propriétaires. Montréal, 26 juillet 1859.

Compagnie du Richelieu. UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE des Actionnaires de la Compagnie aura lieu à son Bureau, à Montréal, le PREMIER AOUT prochain, à DEUX heures de l'après-midi, pour prendre en considération une recommandation de ses Directeurs pour la bâtisse en fer d'un bateau à vapeur, et pour autres affaires concernant les intérêts de la Compagnie.

Par ordre, P. E. LECLÈRE, Præs., J. H. THÉRIOT, Sec. Trés., Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 26 juillet.

AVIS PUBLIC. Bureau de l'Inspecteur-Général. DÉPARTEMENT DES DOUANES. Toronto, 15 juillet 1859.

LE Département des Douanes sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

LE Département de l'Inspecteur-Général sera fermé pour les affaires en général après SAMEDI, le VINGT-TROIS JUILLET, et sera ouvert de nouveau pour la transaction des affaires publiques à Québec, LUNDI, le VINGT-DEUX AOUT prochain. Toutes communications à ce Département devront être adressées à Québec, après le 23 courant.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 21 juil—m

IL VIENT! IL VIENT! IL VIENT! LE VÉRITABLE RÉPERTOIRE DE MERVEILLES HUMAINES. LE CIRQUE MAMMOTH DE NIXON & CIE.

LE PLUS GRAND, LE PLUS BEAU, LE MEUX ORGANISÉ, ET SOUS TOUS LES RAPPORTS LE PLUS MAGNIQUE TROIS JOURS SEULEMENT!!!

MARCHE A FOIN. Commencant Lundi, le 25 Juillet courant.

MADAME HANSON. Le seule Reueuse au monde, conduisant 40 CHEVAUX ATTELÉS A cette magnifique VOITURE DOREE;

(Construite par Fielding, Freres, de New-York) à travers les principales rues de la ville, les guidant seuls et sans l'assistance d'aucun Ecuyer ou Ecuyère.

THOMAS MOLSON, C. CHEVALIER, LOUIS REYNOLD, A. A. DORION, J. L. BEAUDRY, PIERRE JODOIN, H. HUDON, BENJAMIN COMTE, LOUIS COMTE, T. DOUCET, VICTOR BOURGAULT, HUBERT PARRÉ, AMABLE PREVOST, J.-BTE. BEAUDRY, N. B. DESMARTREAU, J. M. PAPINEAU, DAVID LAURENT, C. L. PERRY.

19, rue St. François-Xavier.

AVIS. NOUS SOUS-SIGNÉS, France-Tenanciers et autres personnes de la Cité de Montréal, donnons avis, par le présent, conformément aux dispositions d'un Acte de la Législature de la quatrième année, Guillaume quatre, Chapitre 33, intitulé: "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre le Feu" qu'il y aura au Bureau de l'Assurance Mutuelle contre le Feu, du Comte de Montréal, No. 1 Rue St. Saccément, à Montréal, MARDI le 26 de JUILLET courant à SEPT heures P. M. UNE ASSEMBLÉE DES FRANCS-TENANCIERS, et d'AUTRES PERSONNES de la Cité de Montréal, pour considérer si il est expédient d'établir une Compagnie d'Assurance contre le Feu, sur le principe de l'Assurance Mutuelle, suivant la 22e Vict. Chapitre 33.

THOMAS MOLSON, C. CHEVALIER, LOUIS REYNOLD, A. A. DORION, J. L. BEAUDRY, PIERRE JODOIN, H. HUDON, BENJAMIN COMTE, LOUIS COMTE, T. DOUCET, VICTOR BOURGAULT, HUBERT PARRÉ, AMABLE PREVOST, J.-BTE. BEAUDRY, N. B. DESMARTREAU, J. M. PAPINEAU, DAVID LAURENT, C. L. PERRY.

19, rue St. François-Xavier.

AVIS. NOUS SOUS-SIGNÉS, France-Tenanciers et autres personnes de la Cité de Montréal, donnons avis, par le présent, conformément aux dispositions d'un Acte de la Législature de la quatrième année, Guillaume quatre, Chapitre 33, intitulé: "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre le Feu" qu'il y aura au Bureau de l'Assurance Mutuelle contre le Feu, du Comte de Montréal, No. 1 Rue St. Saccément, à Montréal, MARDI le 26 de JUILLET courant à SEPT heures P. M. UNE ASSEMBLÉE DES FRANCS-TENANCIERS, et d'AUTRES PERSONNES de la Cité de Montréal, pour considérer si il est expédient d'établir une Compagnie d'Assurance contre le Feu, sur le principe de l'Assurance Mutuelle, suivant la 22e Vict. Chapitre 33.

THOMAS MOLSON, C. CHEVALIER, LOUIS REYNOLD, A. A. DORION, J. L. BEAUDRY, PIERRE JODOIN, H. HUDON, BENJAMIN COMTE, LOUIS COMTE, T. DOUCET, VICTOR BOURGAULT, HUBERT PARRÉ, AMABLE PREVOST, J.-BTE. BEAUDRY, N. B. DESMARTREAU, J. M. PAPINEAU, DAVID LAURENT, C. L. PERRY.

19, rue St. François-Xavier.

AVIS. NOUS SOUS-SIGNÉS, France-Tenanciers et autres personnes de la Cité de Montréal, donnons avis, par le présent, conformément aux dispositions d'un Acte de la Législature de la quatrième année, Guillaume quatre, Chapitre 33, intitulé: "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre le Feu" qu'il y aura au Bureau de l'Assurance Mutuelle contre le Feu, du Comte de Montréal, No. 1 Rue St. Saccément, à Montréal, MARDI le 26 de JUILLET courant à SEPT heures P. M. UNE ASSEMBLÉE DES FRANCS-TENANCIERS, et d'AUTRES PERSONNES de la Cité de Montréal, pour considérer si il est expédient d'établir une Compagnie d'Assurance contre le Feu, sur le principe de l'Assurance Mutuelle, suivant la 22e Vict. Chapitre 33.

THOMAS MOLSON, C. CHEVALIER, LOUIS REYNOLD, A. A. DORION, J. L. BEAUDRY, PIERRE JODOIN, H. HUDON, BENJAMIN COMTE, LOUIS COMTE, T. DOUCET, VICTOR BOURGAULT, HUBERT PARRÉ, AMABLE PREVOST, J.-BTE. BEAUDRY, N. B. DESMARTREAU, J. M. PAPINEAU, DAVID LAURENT, C. L. PERRY.

19, rue St. François-Xavier.

AVIS. NOUS SOUS-SIGNÉS, France-Tenanciers et autres personnes de la Cité de Montréal, donnons avis, par le présent, conformément aux dispositions d'un Acte de la Législature de la quatrième année, Guillaume quatre, Chapitre 33, intitulé: "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre le Feu" qu'il y aura au Bureau de l'Assurance Mutuelle contre le Feu, du Comte de Montréal, No. 1 Rue St. Saccément, à Montréal, MARDI le 26 de JUILLET courant à SEPT heures P. M. UNE ASSEMBLÉE DES FRANCS-TENANCIERS, et d'AUTRES PERSONNES de la Cité de Montréal, pour considérer si il est expédient d'établir une Compagnie d'Assurance contre le Feu, sur le principe de l'Assurance Mutuelle, suivant la 22e Vict. Chapitre 33.

THOMAS MOLSON, C. CHEVALIER, LOUIS REYNOLD, A. A. DORION, J. L. BEAUDRY, PIERRE JODOIN, H. HUDON, BENJAMIN COMTE, LOUIS COMTE, T. DOUCET, VICTOR BOURGAULT, HUBERT PARRÉ, AMABLE PREVOST, J.-BTE. BEAUDRY, N. B. DESMARTREAU, J. M. PAPINEAU, DAVID LAURENT, C. L. PERRY.

19, rue St. François-Xavier.

AVIS. NOUS SOUS-SIGNÉS, France-Tenanciers et autres personnes de la Cité de Montréal, donnons avis, par le présent, conformément aux dispositions d'un Acte de la Législature de la quatrième année, Guillaume quatre, Chapitre 33, intitulé: "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre le Feu" qu'il y aura au Bureau de l'Assurance Mutuelle contre le Feu, du Comte de Montréal, No. 1 Rue St. Saccément, à Montréal, MARDI le 26 de JUILLET courant à SEPT heures P. M. UNE ASSEMBLÉE DES FRANCS-TENANCIERS, et d'AUTRES PERSONNES de la Cité de Montréal, pour considérer si il est expédient d'établir une Compagnie d'Assurance contre le Feu, sur le principe de l'Assurance Mutuelle, suivant la 22e Vict. Chapitre 33.

THOMAS MOLSON, C. CHEVALIER, LOUIS REYNOLD, A. A. DORION, J. L. BEAUDRY, PIERRE JODOIN, H. HUDON, BENJAMIN COMTE, LOUIS COMTE, T. DOUCET, VICTOR BOURGAULT, HUBERT PARRÉ, AMABLE PREVOST, J.-BTE. BEAUDRY, N. B. DESMARTREAU, J. M. PAPINEAU, DAVID LAURENT, C. L. PERRY.

19, rue St. François-Xavier.

AVIS. NOUS SOUS-SIGNÉS, France-Tenanciers et autres personnes de la Cité de Montréal, donnons avis, par le présent, conformément aux dispositions d'un Acte de la Législature de la quatrième année, Guillaume quatre, Chapitre 33, intitulé: "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre le Feu" qu'il y aura au Bureau de l'Assurance Mutuelle contre le Feu, du Comte de Montréal, No. 1 Rue St. Saccément, à Montréal, MARDI le 26 de JUILLET courant à SEPT heures P. M. UNE ASSEMBLÉE DES FRANCS-TENANCIERS, et d'AUTRES PERSONNES de la Cité de Montréal, pour considérer si il est expédient d'établir une Compagnie d'Assurance contre le Feu, sur le principe de l'Assurance Mutuelle, suivant la 22e Vict. Chapitre 33.

THOMAS MOLSON, C. CHEVALIER, LOUIS REYNOLD, A. A. DORION, J. L. BEAUDRY, PIERRE JODOIN, H. HUDON, BENJAMIN COMTE, LOUIS COMTE, T. DOUCET, VICTOR BOURGAULT, HUBERT PARRÉ, AMABLE PREVOST, J.-BTE. BEAUDRY, N. B. DESMARTREAU, J. M. PAPINEAU, DAVID LAURENT, C. L. PERRY.

19, rue St. François-Xavier.

AVIS. NOUS SOUS-SIGNÉS, France-Tenanciers et autres personnes de la Cité de Montréal, donnons avis, par le présent, conformément aux dispositions d'un Acte de la Législature de la quatrième année, Guillaume quatre, Chapitre 33, intitulé: "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre le Feu" qu'il y aura au Bureau de l'Assurance Mutuelle contre le Feu, du Comte de Montréal, No. 1 Rue St. Saccément, à Montréal, MARDI le 26 de JUILLET courant à SEPT heures P. M. UNE ASSEMBLÉE DES FRANCS-TENANCIERS, et d'AUTRES PERSONNES de la Cité de Montréal, pour considérer si il est expédient d'établir une Compagnie d'Assurance contre le Feu, sur le principe de l'Assurance Mutuelle, suivant la 22e Vict. Chapitre 33.

THOMAS MOLSON, C. CHEVALIER, LOUIS REYNOLD, A. A. DORION, J. L. BEAUDRY, PIER

ETALON!

M. HUGHES, de la côte St. Louis a importé de la Pensylvanie un JEUNE ETALON, du ROYAL CHARLIE, de la race justifiée célèbre du Cheval du Col. Bingham, de cet Etat. Il a eu cinq ans le printemps dernier. Il est de couleur bai pommelé avec Ombre noire. C'est un trotteur de première force parfaitement sain et exempt de tout défaut.

ROYAL CHARLIE sera tenu pour juments aux étables du soussigné chaque jour de la semaine, excepté les mardis et vendredis où on pourra le trouver entre les heures de 9 A. M. et 2 P. M. à l'écurie de St. Villorenou, marché Bonsecours.

CONDITIONS: Avec garantie... \$10 Une année sans garantie... 4 Pour la saison d'avance... 8 Les personnes disposant de leurs juments seront responsables du paiement du service.

A LOUER, Possession au 1er Mai 1859. CE BLOC DE RESIDENCES dernièrement construit, la propriété de l'honorable T. J. L. Loranger et situé sur la rue Otago, au face du Quai Vigier.

THOS. & W. MOISON & CIE 21 mai - 1mk

VILLAS ET RESIDENCES. LES Soussignés sont chargés de recevoir des offres pour l'acquisition des TERRAINS A BATIR, actuellement occupés par le major-général Ord.

Aux Commissaires d'École. UNE DEMOISELLE qualifiée pour tenir une École Élémentaire, offre ses services. S'adresser à Monsieur le Curé ou à F. X. VALADE, à Longueuil - 14 juin - 1mk

Chantres demandés. ON a besoin de trois CHANTRES pour l'église paroissiale. S'adresser au Séminaire, à St. Prévost, Pire, 14 juin.

PAIN BLANC. LE Soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques et aux citoyens de Montréal, qu'il s'est décidé à faire de grandes améliorations à sa boutique de boulanger et tout en continuant comme par le passé à vendre du PAIN BIS

PAIN BLANC. de première qualité étant fait avec de la farine la plus fine. Il saisi cette occasion pour remercier les personnes qui ont bien voulu le favoriser de leur patronage et il ose espérer en apportant toute la diligence possible et le

Bas prix de son Pain. mériter une part de l'encouragement du public. A. C. TRUTEAU, No. 86, rue Dorchester, Faub. Québec, Montréal, 14 juin

SALON EMPIRE HOTEL ET PENSION. TENU PAR J. B. EMOND, RUBENSCOURS, MONTR. AL.

LUXE ET CONFORT DESIRABLES. est prêt à recevoir les voyageurs qui voudront bien l'honneur de leur patronage.

1859. Ligne américaine de steamers. LIGNE JOURNALIERE POUR OGDENSBURGH

Agant connection avec les Vapeurs sur le Lac Ontario et les routes pour toutes les places dans l'Ouest.

NEW-YORK ET NORTHERN, voyageant à Brockville, Toronto et Lewiston directement et le BAY STATE

ONTARIO, CATARACT et NIAGARA voyageant sur la côte sud, -arrivant à Brockville, le 11 Mars, et à Lewiston, le 12 Mars.

CONSEIL PERMANENT. L'Hon. L. T. Drummond, M. P. P., Président. Hon. C. W. LATHROP, Président. JAMES WRIGHT, Secrétaire.

LETTRES DE CREDIT. ON peut se procurer le dernier état des finances, Formules d'Application, Polices et toutes autres informations, en s'adressant au Bureau de l'Agent général ou à aucun des Agents de la Compagnie en Canada.

ON peut se procurer le dernier état des finances, Formules d'Application, Polices et toutes autres informations, en s'adressant au Bureau de l'Agent général ou à aucun des Agents de la Compagnie en Canada.

ON peut se procurer le dernier état des finances, Formules d'Application, Polices et toutes autres informations, en s'adressant au Bureau de l'Agent général ou à aucun des Agents de la Compagnie en Canada.

ON peut se procurer le dernier état des finances, Formules d'Application, Polices et toutes autres informations, en s'adressant au Bureau de l'Agent général ou à aucun des Agents de la Compagnie en Canada.

Salsepareille d'Ayer

LA SALSEPAREILLE D'AYER EST UN remède composé avec lequel nous avons essayé de faire le meilleur remède possible. C'est un extrait concentré de Salsepareille de Paris, combiné avec d'autres substances d'une puissance revulsive encore plus grande de manière à constituer un remède efficace pour les maladies que la Salsepareille guérit ordinairement. On croit qu'un pareil remède est nécessaire à ceux qui souffrent des affections dérivées et le remède qui agit sur leur système immunitaire.

SCROFULA et affections scrofulaires, éruptions et maladies éruptives, boutons, rougeurs, tumeurs, affections cutanées, eczéma, psoriasis et affections syphilitiques, affections causées par le mercure, hydrocèle, névralgie ou le dysurique, oedème, dysurie et indigestion, épilepsie, démangeaison, ou le feu de St. Rose ou de St. Antoine.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

Machine pour couper le foin et grains de toute sorte.

FATTES par Manny avec les améliorations de Wood. Hoosier Falls, E. U. Ces machines ont été les plus de nos années dernières, aux essais chez Jas. Logan, etc., et qui ont leur supériorité.

Facile à composer "silver steel" meilleure qualité Manches de faux, toutes qualités. Faucilles de do de Jouvillers avec leurs faux, de forme les plus améliorées. Fourches en cast-steel de toutes espèces. Roue à cheval et toutes sortes d'articles pour l'usage des fermiers.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

LE Soussigné de première classe WELAND, Capt. E. H. DAVITT, Laissez le Bassin du Canal de Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin à HUIT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du train qui laisse le dépôt de la rue Bonaventure à 2h. 45 A. M. arrivant à Bonaventure, Coteau Landing, Lachine, Cornwall, Dickinson Landing, Morrisburgh, Cornwall, Mathilda, Prescott, et arrivant à Ogdensburgh pour rejoindre les lignes ci-dessus.

DEMENAGEMENT.

LD soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a transporté son établissement aux côtés des Rues McGill et LEMOINE. Il tiendra comme par le passé un assortiment de Hardes Faites des plus étendus, et aussi Drap, Cuirasses fins, Tweeds, Vesting, etc., etc., et le tout dans le meilleur goût.

POELES DE FANTASIES! (SIMPLE ET DOUBLE.) DEPUIS 1 1/2 à 4 1/2 PIEDS DE LONG, O'AUSSEI BEAUX ET SOLIDES PATRONS QUE L'ON PUISSE SE PROCURER EN CANADA.

EAGLE-HOUSE, PENSION FRANÇAISE. Rueignoir Clay et Main St. Charles, Mo. TENU PAR J. KREMER. 20 avril - 1mk

LE Dr. LaROQUE, GRADUÉ DE COLLEGE MCGILL, ci-devant de Rigaud, après une pratique de 12 ans à la campagne, a ÉTABLI SON BUREAU vis-à-vis de la Dr. TRUDEAU, Petite Rue St. Jacques, No. 14.

MUSIQUE. ALPHONSE LAROCHE, Pianiste, désire RECEVOIR DES ORDRES pour donner des LEÇONS DE PIANO en cette ville; et il espère par sa longue expérience mériter le patronage de ses amis et du public.

LE Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu, annonce à ses nombreux visiteurs, qu'il vient de faire de GRANDES AMÉLIORATIONS dans les différents services de son magasin et qu'il espère continuer à mériter l'encouragement public. -Les prix sont très-modérés -Des voitures sont à la disposition des visiteurs pour les mener aux différents Dépôts de Chemins de Fer ou Embarcadere de Bateaux à Vapeur, sans charge.

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

SEUL AGENT EN CANADA DE Champagne "Jules Mumm," Vins Moselle et du Rhin "P. A. Mumm," Vins Madère "J. Howard, March & Co," Vin de Port "Offley, Cramp & Co," Vin Sherry "Cramp, Suter & Co."

ASSURANCE CANADIENNE.

ASSURANCE PROVINCIALE ÉTABLIE EN 1849. CAPITAL SOUSCRIT - \$1,967,080. Agent général pour le Bas-Canada: J. LEANDRE BRAULT, écar. Contre l'Incendie et la Marine. Inspecteur pour le Département du Feu: CHARLES TUGGÉY, écar. Inspecteur pour le Département de la Marine: C'est à dire sur les Lacs et Rivières: CAPT. THOMAS MAXWELL.

LES personnes qui voudront bien de cette Compagnie s'adresser à la succursale la plus grande, vu qu'il n'y a pas de succursales dans les plus petites localités, tant dans le Bas-Canada que dans le Haut-Canada, ce qui prouve que cette Compagnie est absolument l'assurance, et ne donne qu'une seule police sur les biens des assurés et ne paie pas à l'étranger. Cette Compagnie n'a pas augmenté ses taux et a fait, au contraire, une réduction considérable sur les primes, tant à l'égard des (stocks) d'établissement, tant à l'égard qu'à la campagne.

LES personnes qui voudront bien de cette Compagnie s'adresser à la succursale la plus grande, vu qu'il n'y a pas de succursales dans les plus petites localités, tant dans le Bas-Canada que dans le Haut-Canada, ce qui prouve que cette Compagnie est absolument l'assurance, et ne donne qu'une seule police sur les biens des assurés et ne paie pas à l'étranger. Cette Compagnie n'a pas augmenté ses taux et a fait, au contraire, une réduction considérable sur les primes, tant à l'égard des (stocks) d'établissement, tant à l'égard qu'à la campagne.

LES personnes qui voudront bien de cette Compagnie s'adresser à la succursale la plus grande, vu qu'il n'y a pas de succursales dans les plus petites localités, tant dans le Bas-Canada que dans le Haut-Canada, ce qui prouve que cette Compagnie est absolument l'assurance, et ne donne qu'une seule police sur les biens des assurés et ne paie pas à l'étranger. Cette Compagnie n'a pas augmenté ses taux et a fait, au contraire, une réduction considérable sur les primes, tant à l'égard des (stocks) d'établissement, tant à l'égard qu'à la campagne.

LES personnes qui voudront bien de cette Compagnie s'adresser à la succursale la plus grande, vu qu'il n'y a pas de succursales dans les plus petites localités, tant dans le Bas-Canada que dans le Haut-Canada, ce qui prouve que cette Compagnie est absolument l'assurance, et ne donne qu'une seule police sur les biens des assurés et ne paie pas à l'étranger. Cette Compagnie n'a pas augmenté ses taux et a fait, au contraire, une réduction considérable sur les primes, tant à l'égard des (stocks) d'établissement, tant à l'égard qu'à la campagne.

LES personnes qui voudront bien de cette Compagnie s'adresser à la succursale la plus grande, vu qu'il n'y a pas de succursales dans les plus petites localités, tant dans le Bas-Canada que dans le Haut-Canada, ce qui prouve que cette Compagnie est absolument l'assurance, et ne donne qu'une seule police sur les biens des assurés et ne paie pas à l'étranger. Cette Compagnie n'a pas augmenté ses taux et a fait, au contraire, une réduction considérable sur les primes, tant à l'égard des (stocks) d'établissement, tant à l'égard qu'à la campagne.

LES personnes qui voudront bien de cette Compagnie s'adresser à la succursale la plus grande, vu qu'il n'y a pas de succursales dans les plus petites localités, tant dans le Bas-Canada que dans le Haut-Canada, ce qui prouve que cette Comp